



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI, LE 29 FÉVRIER 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier
Jean Junior Désormeaux, conseiller
Marc-Antoine Lachance, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

André Pratte, directeur général adjoint ainsi que Marie-Josée Larocque, greffière

CE - 14079/24-02-29

POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc Bourcier, maire, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14080/24-02-29

POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE - 14081/24-02-29

POINT 1.3.1

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF TENUE LE 22 FÉVRIER 2024**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 février 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 23 février 2024;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 février 2024 soit approuvé.

CE - 14082/24-02-29

POINT 5.1

COMMANDITE PUBLICITAIRE - 12^E ÉDITION "GALA DE REMISE DES PRIX D'EXCELLENCE EN FRANÇAIS GASTON-MIRON" - SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES RÉGION DES LAURENTIDES

ATTENDU la 12^e édition du Gala des prix d'excellence en français Gaston-Miron présenté par la Société nationale des Québécois et Québécoises de la région des Laurentides le 17 mars 2024;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite participer et offrir son soutien financier à cet organisme pour cette activité;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite également acheter 4 billets supplémentaires pour cet évènement;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme offre son soutien financier en échange d'une commandite publicitaire à la Société nationale des Québécois et des Québécoises de la région des Laurentides pour l'évènement de la 12^e édition du Gala des prix d'excellence en français Gaston-Miron du 17 mars prochain.

La Ville de Saint-Jérôme achète 4 billets supplémentaires pour l'évènement.

La Ville autorise la directrice du Service des finances à payer un montant de 500 \$ à la Société nationale des Québécois et des Québécoises région des Laurentides en échange de publicité lors de l'évènement.

La Ville autorise la directrice du Service des finances à payer un montant de 100\$ à la Société nationale des Québécois et des Québécoises région des Laurentides pour les 4 billets supplémentaires pour l'évènement.

CE - 14083/24-02-29

POINT 5.2

COMMANDITE PUBLICITAIRE - SOIRÉE BÉNÉFICE « ACCORDONS » DE LA FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU que la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme tient son activité annuelle de levée de fonds le 26 avril prochain;

ATTENDU que le cabinet du maire souhaite offrir une commandite pour l'évènement de levée de fonds;

ATTENDU que le cabinet du maire souhaite acheter un billet pour cet évènement.

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que;

La Ville de Saint-Jérôme offre une commandite à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme comme partenaire « Hôte d'une table » au coût de 500 \$.

La Ville de Saint-Jérôme achète un billet pour cet évènement de levée de fonds au coût de 155 \$ le billet.

La Ville de Saint-Jérôme autorise la directrice du Service des finances à payer les frais totaux de 655 \$ à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme pour l'évènement ACCORDONS.

CE - 14084/24-02-29

POINT 5.3

COMMANDITE PUBLICITAIRE - DÉFI FAT BIKE 2024 DU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

ATTENDU l'activité de financement du Club des petits déjeuners prévue le 16 mars prochain au Centre Gai-Luron de Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE l'activité « Défi Fat Bike » prévue le 16 mars prochain servira à amasser des fonds pour le Club des petits déjeuners;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite offrir son soutien financier en achetant une publicité pour l'évènement;

ATTENDU la lettre de partenariat pour la commandite jointe au sommaire décisionnel;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme achète une publicité au Club des petits déjeuners pour l'activité « Défi Fat Bike 2024 » du 16 mars prochain au Centre Gai-Luron de Saint-Jérôme.

La Ville autorise la directrice du Service des finances à payer un montant de 500 \$ au Club des petits déjeuners en échange de la publicité lors de l'évènement.

CE - 14085/24-02-29

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE TRAÇAGE MODULAIRE (2024-BS-086)

ATTENDU QUE le 18 janvier 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'acquisition d'un système de traçage modulaire conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont:

1. Sherwin-Williams en collaboration avec Entreprise T.R.A;
2. Équipements Stinson Québec Inc.;

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Erik Deslandes du Service des travaux publics, avant la période d'appel d'offres, est de 114 975,00\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes:

Soumissionnaires	Prix soumis (Taxes incluses)	Montant corrigé (si applicable, tx incluses)
Entreprise T.R.A	183 557.59 \$	
Équipements Stinson Québec Inc.	131 145.08 \$	

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Équipements Stinson Québec Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat d'acquisition d'un système de traçage modulaire à l'entreprise Équipements Stinson Québec Inc. pour un montant de 131 145,08\$ taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication jusqu'à la livraison et l'acceptation finale.

CE - 14086/24-02-29
POINT 6.2

ADJUDICATION DE CONTRAT - SERVICE D'AUTOMATISATION DES ENTRÉES DE DONNÉES DES RAPPORTS DE VIDANGE D'INSTALLATIONS SEPTIQUES

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme procède à la vidange des fosses de rétention des installations septiques des résidences isolées par le biais d'un contrat qu'elle octroie à un entrepreneur spécialisé;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme compile et tient un registre des vidanges des fosses septiques effectuées annuellement en saisissant manuellement les informations provenant des bons de travail de l'entrepreneur dans les dossiers de propriété dans PG ACCÈS CITÉ TERRITOIRE;

ATTENDU QUE le Service de l'environnement souhaite automatiser les démarches de saisie des informations dans un souci d'amélioration des processus;

ATTENDU QU'il y a un fournisseur unique en mesure d'effectuer les opérations souhaitées;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat de service d'automatisation des entrées de données des rapports de vidange d'installations septiques sur son territoire à XEROX CANADA SRI – FAS GROUPE CT pour un montant total de 22 992,47 \$ taxes incluses pour la période du 19 mars au 9 août 2024 approximativement.

CE - 14087/24-02-29
POINT 6.3

ADJUDICATION DE CONTRAT - SERVICE DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DES CONTENEURS SEMI-ENFOUIS À VIDANGE PAR GRUE (2023-BS-149)

ATTENDU QUE le 27 novembre 2023, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour le Service de réparation et d'entretien des conteneurs semi-enfouis à vidange par grue conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Pascal Dubé du Service de l'environnement avant la période d'appel d'offres, est de 76 406,29\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissionnaires par le Service des finances, l'entreprise Précisions M.R. Soudure Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE la durée du contrat s'échelonne du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour un montant de 77 978,34\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la Ville pourra, 30 jours avant l'expiration du contrat, se prévaloir de l'option de le reconduire pour une année supplémentaire, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Le contrat a une valeur potentielle de 116 967,51\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le contrat sera indexé à la date d'anniversaire du contrat, le tout selon l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat de service de réparation et d'entretien des conteneurs semi-enfouis à vidange par grue à l'entreprise Précisions M.R. Soudure Inc. pour un montant de 77 978,34\$ taxes incluses pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

CE - 14088/24-02-29 POINT 6.4

SERVICE DE RÉPARATION, DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE BACS ROULANTS POUR 2023 ET 2024 (2023-BS-032) - BORDEREAU DE PRIX DÉTAILLÉ MODIFIÉ

ATTENDU QUE la résolution CE-13943/23-10-26 octroie le contrat de service de réparation, de fourniture et de livraison de bacs roulants pour les années 2023-2024 à l'entreprise USD Global inc.;

ATTENDU QUE le montant total du contrat s'élevait à 157 705,46 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE suite aux précisions demandées sur les services offerts, le bordereau de prix détaillé a été ajusté pour un montant total de 157 699,71 \$ incluant les taxes;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme approuve le nouveau bordereau de prix détaillé modifié par USD Global inc. pour le service de réparation, de fourniture et de livraison de bacs roulants pour 2023-2024 (2023-BS-032) pour un montant total de 157 699,71 \$ taxes incluses.

CE - 14089/24-02-29 POINT 7.1

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE ANTONY-LESSARD DE LA MAISON DE LA CULTURE CLAUDE-HENRI-GRIGNON - PROJET DE DIFFUSION CULTURELLE DE DIFFUSION EN SCÈNE

ATTENDU QUE Diffusion En Scène souhaite contribuer à revitaliser la salle Antony-Lessard pour le bénéfice de la communauté en ajoutant à son offre régulière une série de 17 spectacles d'artistes émergents et d'artistes locaux dans différentes disciplines des arts de la scène;

ATTENDU QUE les spectacles d'artistes émergents et d'artistes locaux qui seront programmés dans la salle Antony-Lessard ne peuvent pas présentement être programmés compte tenu des capacités de la salle du Théâtre Gilles-Vigneault;

ATTENDU QUE le projet ne serait pas viable si Diffusion En Scène devait louer la salle Antony-Lessard;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU les retombées positives d'un tel projet pour la communauté;

ATTENDU QUE le projet cadre dans les orientations de la politique culturelle;

ATTENDU QUE la salle Antony-Lessard est disponible aux dates demandées;

ATTENDU la recommandation favorable de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports du 30 novembre 2023;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme accorde une aide d'une valeur de 12 648 \$ plus taxes à l'organisme Diffusion en scène pour le Projet de diffusion culturelle, consistant en le prêt de la salle Antony-Lessard de la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon, pour 17 spectacles de septembre 2024 à juin 2025.

CE - 14090/24-02-29

POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Marc Bourcier

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire